



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU BURUNDI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONSEIL CONSULAIRE

- 29 juin 2021 -

Présents :

➤ *Administration*

- Mme Valérie FALGON, Consule adjointe, Cheffe de chancellerie
- M. Pascal THIAIS, COCAC, Directeur de l'Institut Français du Burundi
- Mme Danièle MARCSEK, agent consulaire

➤ *Membres élus*

- Mme Aude DEMOUSTIER, Conseillère des Français de l'étranger
- M. Jean-Baka DOMELEVO ENTFELLNER, Conseiller des Français de l'étranger
- Mme Bérénice OREYO-PIERRONET, Conseillère des Français de l'étranger

Ordre du jour :

1. L'élection du Président du Conseil consulaire ;
2. Présentation par le poste de Bujumbura de la situation de la communauté française au Burundi, avec notamment un point sur l'École française de Bujumbura, établissement partenaire de l'AEFE

La séance s'est ouverte à 14h10.

1. L'élection du Président du Conseil consulaire ;

RAPPEL :

Le décret n° 2021-691 du 31 mai 2021 relatif à l'organisation et au fonctionnement des conseils consulaires a été publié le 1er juin 2021. Son article 1^{er} modifie l'article 10 du décret du 18 février 2014 relatif aux Conseils consulaires et à leurs membres et prévoit que la présidence des conseils consulaires est désormais assurée par un élu.

Suite à la publication de ce décret ainsi qu'à l'élection des Conseillers des Français de l'étranger qui s'est tenue le 30 mai 2021 pour la circonscription consulaire du Burundi, l'Ambassade de France au Burundi doit faire procéder à l'élection du président du Conseil consulaire. L'article 4 de la loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France dispose en effet que :

« Après un renouvellement général, la première réunion de chaque conseil consulaire se tient au plus tard dans le mois suivant la date du scrutin. »

Ce premier conseil consulaire a donc pour objet l'élection, par les membres élus, du Président du Conseil consulaire pour un mandat de trois ans.

Le vote a lieu au scrutin secret et uninominal, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si cette majorité n'est pas atteinte aux deux premiers tours, un troisième tour est organisé. La majorité relative suffit au troisième tour.

En cas d'égalité entre les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, le plus âgé d'entre eux est déclaré élu.

✓ **Résultat du vote :**

Premier tour :

- | | |
|------------------------------------|-----------------|
| - Mme Aude DEMOUSTIER | 00 voix (zéro) |
| - M. Jean-Baka DOMELEVO ENTFELLNER | 03 voix (trois) |
| - Mme Bérénice OREYO-PIERRONET | 00 voix (zéro) |

M. Jean-Baka DOMELEVO ENTFELLNER est élu au premier tour Président du Conseil consulaire de Bujumbura pour trois ans.

2. Présentation par le poste de Bujumbura de la situation de la communauté française au Burundi, avec notamment un point sur l'École française de Bujumbura, établissement partenaire de l'AEFE

✓ **Situation de la communauté française au Burundi :**

333 Français sont actuellement inscrits au Registre des Français de l'étranger, dont 230 personnes de plus de 18 ans (9 retraités) et 103 mineurs. La grande majorité d'entre (310) eux vit à Bujumbura.

Sur les 169 personnes ayant déclaré un emploi :

- 60 travaillent dans le secteur privé,
- 46 dans des ONG et organisations internationales,
- 19 dans des écoles.

Deux familles bénéficient d'une allocation du CCPAS :

✓ **Covid-19 :**

Un Français est décédé des suites de la Covid-19.

Une **campagne d'aide Covid** a été lancée en mai, sans susciter l'intérêt de la communauté française qui est davantage intéressée par une campagne de vaccination. En revanche, une campagne de vaccination était fortement attendue.

La situation sanitaire locale est dégradée au Burundi, dont le système de santé est défaillant, et la perspective de vaccination totalement absente.

Le Poste a demandé et reçu l'autorisation au Département de lancer une **campagne de vaccination** dans les meilleurs délais. Il a également reçu l'aval des instances locales pour importer le vaccin Janssen, et mener une campagne auprès de la communauté française. Cette ambassade est la première à réaliser une telle opération au Burundi. Les autres représentations se sont contentées de vacciner leurs employés et parfois les personnels de maison. Les vaccins sont prévus le mercredi 30 juin. Les Français inscrits au registre ont été contactés par mail et par téléphone.

L'agenda est contraint, le centre médico-social (CMS) situé dans l'enceinte de l'école française doit être démoli à compter du 15 juillet. Il a donc été prévu de l'organiser le samedi 3 juillet 2021. Le médecin conseil de l'ambassade sera mobilisé pour la vaccination.

Le vaccin proposé est le Janssen, destiné aux personnes de 55 ans et plus. Environ 80 personnes sont éligibles. A ce jour, 18 se sont inscrites. Le Poste souhaiterait étendre cette campagne aux 40 ans et plus, dès que les autorités françaises le permettront.

✓ **Bourses scolaires:**

L'enveloppe limitative pour Bujumbura a été fixée par Paris à 31 280 €. La section consulaire a reçu 4 premières demandes (3 familles) et 5 demandes de renouvellement (3 familles).

Le nombre de boursiers s'élève à 9, dont 6 bénéficient de 100 %.

✓ **L'Ecole Française :**

L'Ecole Française Nelson Mandela de Bujumbura scolarise 375 élèves de la TPS à la terminale. Elle a enregistré cette année une progression de 10 % de ses effectifs en dépit du contexte sanitaire.

Elle affiche de bons résultats aux examens nationaux (100% de réussite au DNB et au baccalauréat général et 96% en Section STMG lors de la session 2020)

Elle est administrée par les parents d'élèves regroupés dans une association dénommée APEEB. 5 membres en constituent le comité exécutif dont le COCAC, membre de droit. L'Ambassadeur en est président d'honneur et préside le conseil de surveillance.

Perspectives :

- L'EFB a demandé l'homologation du cycle terminal. La mission d'homologation prévue les 24/25 mai a été reportée en septembre avec objectif de passer en deuxième CIH en octobre avec effet rétroactif au 01/09/21.

- Année scolaire 2021/22 : construction d'un nouveau bâtiment en vue d'augmenter les capacités d'accueil mais également la qualité des locaux. Ouverture de nouvelles options (mandarin, augmentation des heures d'anglais, option EPS, théâtre et culture générale)

- Année scolaire 2022/23 : ouverture d'une annexe à Gitega afin d'offrir une possibilité d'études de qualité dans la capitale politique.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 14h45.

Valérie FALGON
Consule adjointe, Chef de chancellerie

Pascal THIAIS
COCAC, Directeur de l'Institut Français du
Burundi

Aude DEMOUSTIER
Conseillère des Français de l'étranger

Jean-Baka DOMELEVO ENTFELLNER
Conseiller des Français de l'étranger

Bérénice OREYO-PIERRONNET
Conseillère des Français de l'étranger